



# Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

TSX

ARB

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales informations financières, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du Fonds. Pour obtenir un exemplaire gratuit des états financiers intermédiaires ou annuels, veuillez composer le 1 855 892-0740, écrire à Accelerate Financial Technologies Inc., a/s Accelerate Client Services, Suite 310, 140 10 Avenue SE, Calgary (Alberta) T2G 0R1, ou consulter notre site Web (<https://accelerateshares.com>) ou celui de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

# Fonds d'arbitrage Accelerate

## Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

*Pour la période close le 30 juin 2025*

### Objectif et stratégies de placement

Le Fonds d'arbitrage Accelerate (le « Fonds » ou « ARB ») vise à réaliser une croissance du capital à long terme et un rendement corrigé du risque supérieur à l'indice S&P Merger Arbitrage Index. Sa stratégie de placement axée sur l'arbitrage consiste à investir principalement dans des titres cotés en bourse (actions, titres de créance et instruments dérivés) de sociétés visées par des fusions ou des opérations sur titres, tout en vendant à découvert des titres cotés en bourse (actions, titres de créance et instruments dérivés) de sociétés agissant comme acheteur dans des fusions ou des opérations sur titres. Le notionnel total des dérivés utilisés à des fins autres que de couverture ne peut pas dépasser les limites permises par les lois sur les valeurs mobilières applicables. ARB a obtenu une dispense lui permettant de vendre des titres à découvert dont la valeur de marché totale peut s'élever jusqu'à 100 % de sa valeur liquidative.

Afin d'atteindre son objectif de placement, ARB mène une stratégie de placement axée sur l'arbitrage de fusions. Cette stratégie consiste à prendre des positions acheteur sur des titres cotés en bourse (actions, titres de créance et instruments dérivés) de sociétés visées par des fusions ou des opérations sur titres, tout en vendant à découvert des titres cotés en bourse (actions, titres de créance et instruments dérivés) de sociétés agissant comme acheteur dans des fusions ou des opérations sur titres. Les titres visés par ces positions acheteur ou vendeur de ARB sont en majorité cotés à une bourse ou échangés sur un marché au Canada, aux États-Unis, en Australie ou en Europe.

En cas d'opération de fusion dont le règlement s'effectue seulement en trésorerie, ARB peut prendre des positions acheteur sur des actions, des titres de créance ou des instruments dérivés de la société acquise, sans les combiner avec des positions vendeur. En cas d'opération de fusion dont le règlement comprend des actions de l'acquéreur, ARB peut prendre des positions acheteur sur des actions, des titres de créance ou des instruments dérivés de la société acquise, en même temps que des positions vendeur sur des actions ou des instruments dérivés de l'acquéreur, s'il y a lieu. ARB peut aussi prendre des positions acheteur ou vendeur, s'il y a lieu, sur des titres d'une société qui fait l'objet d'une opération comme, entre autres, une fusion, une acquisition, une liquidation, un échange d'actions, une offre publique d'achat, un rachat au gré de l'émetteur, un rachat au gré du porteur, une scission, une fusion par création d'une société nouvelle, une conversion de titres de créance en actions, une arrivée à échéance ou une conversion.

ARB utilise la trésorerie générée par ses positions vendeur pour acheter des positions acheteur supplémentaires. Par conséquent, le portefeuille peut être composé à au plus 200 % de positions acheteur et à au plus 100 % de positions vendeur, ce qui représente entre 0 % et 100 % de positions acheteur nettes. Les positions vendeur créent un effet de levier en permettant d'augmenter l'exposition aux positions acheteur, mais elles offrent aussi une couverture contre le risque de marché accru lié aux positions acheteur à effet de levier. La valeur de marché totale des titres vendus à découvert par ARB est plafonnée à 100 % de sa valeur liquidative.

### Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement pouvant avoir une incidence notable sur le niveau de risque du Fonds n'a eu lieu au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 30 juin 2025.

### Résultats

Le Fonds a été lancé le 6 avril 2020, et sa valeur liquidative s'élevait à 26,3 M\$ au 30 juin 2025.

## Effet de levier

L'exposition totale au marché des instruments détenus directement ou indirectement par ARB, calculée quotidiennement selon la valeur de marché, peut être supérieure à la valeur liquidative d'ARB, et à la trésorerie et aux titres détenus à titre de marge afin de permettre au Fonds d'effectuer des transactions sur dérivés. L'exposition du Fonds à l'effet de levier, obtenue directement ou indirectement, est calculée selon un ratio correspondant à la valeur notionnelle sous-jacente totale des titres et/ou des dérivés d'ARB, divisée par l'actif net d'ARB. Dans des conditions de marché normales, cette exposition est gérée activement et ne dépasse pas un ratio de 2 : 1.

Le tableau suivant indique l'effet de levier minimum et maximum du Fonds pour la période close le 30 juin 2025, ainsi que l'effet de levier à la clôture de la période et le pourcentage approximatif de l'actif net représenté par l'effet de levier.

Période	Effet de levier minimum	Effet de levier maximum	Effet de levier à la clôture de la période	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2025	1,20	1,50	1,46	146%

## Risque de marché

En février 2025, les États-Unis ont annoncé trois décrets présidentiels ordonnant l'imposition de nouveaux tarifs douaniers sur les importations en provenance du Canada, du Mexique et de la Chine. En réponse, les gouvernements canadien et mexicain ont annoncé des mesures de rétorsion tarifaires et de protectionnisme commercial. La situation demeure toutefois incertaine, les tarifs n'ayant pas encore été mis en œuvre, et d'autres négociations étant encore possibles. Le commandité/gestionnaire continuera de surveiller et d'évaluer les répercussions potentielles sur ses activités et les opérations. Les perturbations significatives du marché, telles que les tarifs douaniers, les mesures de rétorsion tarifaires ou d'autres mesures de protectionnisme commercial, peuvent avoir un impact négatif sur les marchés locaux et mondiaux et sur les opérations normales du marché. De telles perturbations pourraient avoir un impact négatif sur la valeur des investissements et la performance des fonds.

Après la fin de l'exercice, une modification de la politique et de l'administration américaines ont conduit à l'annonce de changements dans les accords commerciaux entre les États-Unis, le Canada et le Mexique. La possibilité de modifications des accords commerciaux existants, l'imposition de nouveaux tarifs douaniers et de mesures de rétorsion tarifaires ou de plus grandes restrictions sur le commerce en général pourraient entraîner une plus grande incertitude sur le plan de l'économie et du marché. Si des changements significatifs se produisent sur le marché, ceux-ci peuvent avoir un impact sur la performance des fonds et sur les investissements sous-jacents.

## Opérations avec des parties liées

Accelerate Financial Technologies Inc. (« Accelerate » ou le « gestionnaire ») est le fiduciaire, le gestionnaire et le conseiller en valeurs du Fonds. Le gestionnaire est responsable de l'administration quotidienne du Fonds. Il ne reçoit aucuns frais de gestion pour ses services, mais reçoit plutôt une prime de rendement. La prime de rendement est payée trimestriellement au gestionnaire.

Accelerate a décidé d'acquitter les coûts liés à l'établissement du Fonds et les autres charges courantes, de façon temporaire. Le Fonds doit payer des primes de rendement, des charges et commissions de courtage, de l'impôt, des

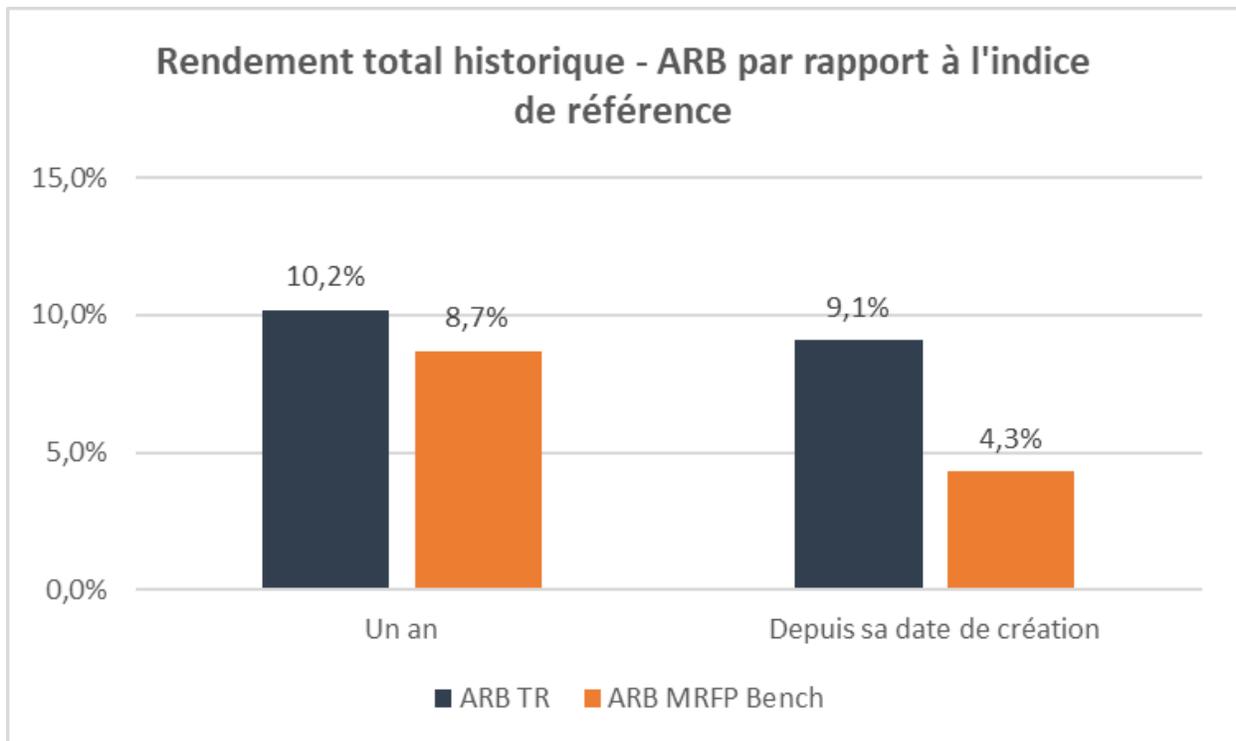
retenues d'impôt, et les taxes de vente harmonisées (TVH), les taxes sur les produits et services (TPS) et les autres taxes de vente applicables.

## Frais de gestion

Le Fonds d'arbitrage Accelerate verse au gestionnaire des frais de gestion annuels de 0,95 %, calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne de ses parts. Ces frais de gestion sont calculés chaque jour et payés chaque mois, à terme échu, et assujettis à la TPS et à la TVH applicables. Le gestionnaire peut, à tout moment et à sa discrétion, renoncer à la totalité ou à une partie de ces frais.

## Rendement passé

Le graphique suivant présente la performance du Fonds par rapport à celle de l'indice de référence pour l'exercice de juin 2024 à juin 2025. Les parts du Fonds sont offertes depuis le 6 avril 2020.



## Principales informations financières

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats pour la période indiquée.

### Fonds d'arbitrage Accelerate

#### Principales informations financières

Pour les exercices clos les	2025-06-30	2024-12-31 <sup>1</sup>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part à l'ouverture de l'exercice<sup>2</sup></b>	26,17	25,74
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables :</b>		
Revenus de placement	0,11	1,18
Total des charges	(0,45)	(1,08)
Gains (pertes) réalisés pour l'exercice	2,25	0,51
Gains (pertes) latents pour l'exercice	0,13	0,91
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables<sup>3</sup></b>	<b>2,04</b>	<b>1,52</b>
<b>Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, par part :</b>		
Revenus nets de placement (excluant les dividendes)	-	0,11
Gains en capital	-	0,28
Remboursement de capital	0,52	0,65
<b>Total des distributions versées aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>0,52</b>	<b>1,04</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice<sup>2</sup></b>	<b>27,66</b>	<b>26,17</b>

#### Ratios et données supplémentaires

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice (en milliers de dollars)	26 275	22 246
Nombre de parts rachetables en circulation (en milliers)	950	850
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (\$)	27,66	26,17
Ratio des frais de gestion <sup>4</sup> (%)	1,59	1,57
Ratio des frais de gestion avant absorption des charges	1,73	1,72
Taux de rotation du portefeuille <sup>5</sup> (%)	93,88	189,98
Ratio des frais d'opérations <sup>6</sup> (%)	1,74	2,49

1. Les données de cette colonne portent sur l'exercice clos le 31 décembre.

2. Les principales informations financières proviennent des états financiers préparés conformément aux IFRS. Les IFRS autorisent le calcul de l'actif net sur la base du cours de la dernière transaction pour les actifs et passifs financiers, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour.

3. L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) totale de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

4. Le ratio des frais de gestion (RFG), exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (commissions de courtage et autres coûts de transactions du portefeuille exclus) pour l'exercice déterminé et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour l'exercice.

5. Le taux de rotation du FNB indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

6. Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille et l'actif net moyen quotidien pour l'exercice.

# Fonds d'arbitrage Accelerate

## Aperçu du portefeuille au 30 juin 2025

### Répartition sectorielle

	% de la valeur liquidative
Service financiers	81,1
Produits industriels	9,8
Consommation discrétionnaire	6,1
Soins de santé	4,3
Technologies de l'information	3,9
Biens de consommation de base	3,4
Services aux collectivités	3,2
Services de communication	3,0
Matériaux	2,8
Immobilier	1,4
Énergie	(0,3)
Autres passifs nets	(18,8)
	<u>100,0</u>

### Répartition géographique

	% de la valeur liquidative
Îles Caïmans	70,2
États-Unis	37,4
Canada	8,2
Îles Vierges britanniques	2,9
Autres passifs nets	(18,8)
	<u>100,0</u>

### 25 principaux titres

	% de la valeur liquidative
1 Dun & Bradstreet Holdings Inc.*	4,4
2 Skechers USA Inc.*	4,3
3 Juniper Networks Inc.*	3,9
4 CI Financial Corp.*	3,6
5 Keyera Corp.*	3,6
6 Kellanova*	3,4
7 Blueprint Medicines Corp.*	3,4
8 Inergex Renewable Energy Inc.*	3,2
9 Third Harmonic Bio Inc.*	3,2
10 AvidXchange Holdings Inc.*	3,1
11 Hess Corp.*	3,1
12 Paramount Global*	3,0
13 SpringWorks Therapeutics Inc.*	2,9
14 Centurion Acquisition Corp.*	2,8
15 GP-Act III Acquisition Corp.*	2,8
16 RF Acquisition Corp. II*	2,7
17 Axiom Intelligence Acquisition Corp. I*	2,6
18 Soulpower Acquisition Corp.*	2,5
19 New Providence Acquisition Corp. III*	2,5
20 Legato Merger Corp. III*	2,4
21 Crane Harbor Acquisition Corp.*	2,2
22 MAG Silver Corp.*	2,2
23 Melar Acquisition Corp. I*	2,1
24 Keen Vision Acquisition Corp.*	2,0
25 Flag Ship Acquisition Corp.*	1,9
	<u>73,6</u>

**Total de la valeur liquidative : 26 275 223 \$**

## Énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et les événements qui pourraient se produire. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables. Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues ainsi que les catastrophes. Cette liste de facteurs n'est pas exhaustive. Les investisseurs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs avant de prendre toute décision de placement et ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Accelerate Financial Technologies Inc.  
Suite 310, 140 10 Avenue SE,  
Calgary (Alberta) T2G 0R1  
1 855 892-0740  
[info@accelerateshares.com](mailto:info@accelerateshares.com)